



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

New Richmond, le 2 novembre 2006

Forum sur la forêt privée gaspésienne : « LA FORÊT PRIVÉE : PARLONS-EN! »



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

C'est lors de la tenue du 1er Forum sur la forêt privée gaspésienne, le 31 octobre 2006, à New Richmond que les lauréats du prix de **l'Excellence en forêt privée** ont été dévoilés.

Soulignons que les caisses populaires Desjardins de la Gaspésie sont commanditaires des prix de **l'Excellence en forêt privée** totalisant une somme de 5000 \$.

Les gagnants pour chacune des catégories sont les suivants :

Monsieur Valmond Gagné 1^{er} prix 4 à 50 hectares (1100 \$)

Monsieur Gagné est un travailleur forestier qui a acquis son lot il y a sept ans. Depuis, il passe beaucoup de temps sur sa propriété. Son boisé est colonisé principalement par des peuplements feuillus. Plus de 15 hectares de jardinage ont été effectués depuis l'acquisition de son lot. On y retrouve aussi des plantations d'épinettes blanches qui ont fait l'objet de travaux d'élagage. Sa propriété est aussi son terrain de chasse, M. Gagné y a aménagé des infrastructures pour y pratiquer son hobby. Son objectif est d'aménager sa forêt pour la production ligneuse, l'aménagement faunique et les autres ressources.

Monsieur Martin Sergerie 1^{er} prix 51 à 150 hectares (1100 \$)

Monsieur Sergerie est propriétaire de lots dont 140 ha sont sous aménagement forestier dans le secteur de Cap-Chat. Il a réalisé plusieurs travaux sylvicoles pour remettre ses terres nouvellement acquises en production forestière. Il a ainsi réalisé des travaux d'éclaircies pré-commerciales et de la plantation. Monsieur Sergerie est convaincu que l'aménagement forestier permet de préparer la forêt de demain.

Monsieur Richard Roy 1^{er} prix 151 hectares et plus (1100 \$)

Monsieur Roy est propriétaire de plusieurs lots à Val-d'espoir. Il se mérite le premier prix de la catégorie de 151 ha et plus. Il possède des peuplements forestiers très diversifiés. Il a réalisé plusieurs traitements sylvicoles dont du jardinage, des éclaircies commerciales dans des plantations d'épinettes de Norvège, des travaux d'élagage. Depuis 1981, il a reboisé plus de 300 000 épinettes sur ses propriétés. Son projet futur est d'améliorer son domaine forestier pour sa famille et amis afin de se permettre de beaux moments en forêt.

Monsieur Michel Pageau 2^e prix 4 à 50 hectares (500 \$)

Ce prix souligne son dévouement pour la mise en valeur de ses lots boisés dans les lots de la catégorie de 4 à 50 ha. Monsieur Pageau est propriétaire d'un lot de 20 ha à Gaspé qu'il aménage depuis plusieurs années. Il a entre autres réalisé plusieurs travaux d'éclaircies. Il s'implique tellement dans toutes ses activités forestières qu'il lui a fallu des annexes pour remplir le questionnaire du mérite forestier.

Monsieur Gérard Arbour 2^e prix 51 à 150 hectares (500 \$)

M. Arbour est un ancien travailleur forestier qui a œuvré longtemps au sein du Groupement forestier Baie-des-Chaleurs. Il possédait de la machinerie forestière (F4 DION) avec laquelle il a effectué du débardage forestier pendant de nombreuses années. Présentement, il consacre son temps à l'aménagement de ses lots localisés dans la municipalité de Bonaventure. Depuis quelques années, il a réalisé une variété de travaux dont de l'éclaircie pré-commerciale, des éclaircies intermédiaires, des éclaircies commerciales et des coupes de succession. Le travail en forêt lui procure une grande satisfaction personnelle et lui permet aussi une grande liberté d'action et la chance de profiter du grand air.

Monsieur Gérald Pitre 2^e prix 151 hectares et plus (500 \$)

M. Pitre a débuté l'aménagement de ses boisés dans les années 1970. Au fil des ans, il a acquis plusieurs boisés privés principalement dans les municipalités de Bonaventure, St-Elzéar et New Carlisle. La priorité de M. Pitre a été de remettre en production les superficies improductives de ses boisés en y réalisant des travaux de reboisement. De plus, de nombreuses éclaircies pré-commerciales et coupes de succession ont été réalisées sur ses différentes propriétés ainsi que des travaux de voirie forestière. M. Pitre est fier de ses lots aménagés et, par le fait même, il comprend mieux l'importance de l'aménagement forestier.

Monsieur Martin C Pelletier Mention honorable (200 \$)

M. Pelletier a effectué une très grande variété de travaux forestiers. En effet, depuis les trois dernières années, il a réalisé sur ses propriétés des travaux de reboisement, des travaux pré-commerciaux, des travaux d'entretien de la régénération, des travaux commerciaux et des travaux de voirie forestière.

- 30 -

Source :

Jean-Pierre Rivière, Directeur général du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (418) 392-7724

Monsieur Jacques Rivière, Directeur de la Fédération des Groupements forestiers de la Gaspésie (418) 392-6626
